

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 18 janvier 2017 à 18h30,**À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 10 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Marina FERRARI
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
11	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Jérôme DARVEY
12	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO
13	AIX-LES-BAINS	T	Pascal PELLER	
14	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Françoise CARON
18	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
22	CHANAZ	T	Yves HUSSON	
23	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
25	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
26	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir d'Henri GARNIER
27	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
28	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
29	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
30	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
31	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
32	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
33	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
34	MERY	T	Eudes BOUVIER	
35	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
36	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
37	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
38	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
39	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
40	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
41	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
42	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
43	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
44	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de M. SAVIOZ-FOUILLET
45	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
46	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	

25 communes présentes



Autres présents non votants :

Marc MORAND	Conseiller municipal Pugny Chatenod
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 11 janvier 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 263 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 40 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (49 titulaires), et 58 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2018
Exécutoire le : 23 JAN. 2018
Affichée le : 23 JAN. 2018
Visée le : 23 JAN. 2018

FINANCES BUDGET PRINCIPAL Versement de l'Attribution de compensation 2018

Monsieur le Président rappelle que la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a remis son rapport sur l'évaluation des charges relatives aux compétences transférées au 1^{er} janvier 2018 suite à la réunion du 13 décembre 2017. Ce rapport a été transmis aux communes pour approbation dans un délai de trois mois. A l'issue de ce délai, Grand Lac actera le montant par commune de l'AC 2018 provisoire.

Compte tenu de ce délai, et pour ne pas pénaliser en trésorerie les communes, il propose de verser mensuellement aux communes l'attribution de compensation sur la base des montants définitifs 2017 dans l'attente de la validation du montant de l'AC 2018 provisoire. Les montants seront alors actualisés.

	AC définitive 2017
Aix-les-Bains	+ 4 149 186
Bourdeau	+ 10 363
Bourget-du-Lac	+ 768 702
Brison-Saint-Innocent	- 58 256
Chanaz	+ 167 743
Chapelle du Mont du Chat	+ 4 243
Chindrieux	+ 96 719
Conjux	+ 10 192
Drumettaz-Clarafond	+ 459 522
Entrelacs	+ 1 401 065
Grésy-sur-Aix	+ 692 234
La Biolle	+ 266 280
Le Montcel	- 52 591
Méry	+ 51 833
Motz	+ 372 608
Mouxy	+ 16 059
Ontex	+ 13 825
Pugny-Chatenod	- 72 392
Ruffieux	+ 509 016
Saint-Offenge	- 34 760
Saint-Ours	+ 50 526
Saint-Pierre-de-Curtille	+ 40 574
Serrières	+ 230 611
Tresserve	- 103 679
Trévignin	- 22 331
Vions	+ 36 485
Viviers-du-lac	+ 89 811
Voglans	+ 812 969
TOTAL GRAND LAC	+ 9 906 556

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement mensuel ci-dessus précisé en attente de la validation du montant de l'AC 2018 provisoire.

Aix-les-Bains, le 18 janvier 2018

Le Président,
Dominique DORD



- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 70- Présents : 48- Votants : 58- Pour : 52- Contre : 2- Abstentions : 4- Blancs : |
|--|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget principal - Versement de l'attribution de compensation 2018

Date de transmission de l'acte : 23/01/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 23/01/2018

Numéro de l'acte : d2209 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180118-d2209-DE

Date de décision : 18/01/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité
7.2.3. Reversement de fiscalité des EPCI à leurs membres ou à d'autres EPCI
7.2.3.2. Attribution des compensations